

Strasbourg, le 23 septembre 2020

Le Directeur académique des services de
l'Education nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les
instituteurs,
Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles du Bas-Rhin

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale chargés
de circonscription du premier degré

DIVISION DU 1^{ER} DEGRE

Affaire suivie par
Peggy KREMPP-ARCHER
PKA/08-2020/

Téléphone
03 88 45 92 44

Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel
Peggy.krempp@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

OBJET : Organisation de stages de réussite proposés aux élèves rencontrant des
difficultés en français et en mathématiques

Afin de poursuivre l'accompagnement initié par le dispositif Vacances apprenantes
ou d'agir si des difficultés ont été repérées, le ministère a prévu la mise en place de
stages de réussite durant les congés d'automne. Les écoles élémentaires
organiseront ainsi des stages de réussite pour les élèves du CP au CM2.

Ces stages de réussite seront animés par des enseignants du 1^{er} degré volontaires,
rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement.

Ces stages se dérouleront en présentiel sur une durée de cinq jours à raison de
trois heures par jour du **19 au 23 octobre 2020.**

Les groupes d'élèves bénéficiant de ce service seront constitués sur la base de six
enfants par les enseignants des classes des écoles concernées. L'ensemble du
dispositif, présenté au conseil d'école et inscrit dans le volet du projet d'école
concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés, prolonge les PPRE et les
actions des réseaux d'aides.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe suivie par l'élève établira un bilan
de compétences en français et en mathématiques de chaque élève, qu'il
transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage. C'est sur la
base de ce constat que les actions pédagogiques seront conçues de sorte qu'elles
puissent commencer dès le début de l'action.

Une évaluation des progrès de chaque élève sera faite à la fin du stage et sa
communication à la famille et aux enseignants de la classe sera organisée à la pré-
rentrée.

Je fais donc appel aux enseignants du 1^{er} degré volontaires.

Pour répondre à cet appel à candidature, vous voudrez bien retourner le formulaire joint à votre inspecteur de l'Education nationale de circonscription.

Je vous remercie et compte sur votre engagement en faveur des élèves en difficulté.

Le Directeur académique

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name.

Jean-Pierre GENEVIEVE

P.J. : Formulaire de demande d'encadrement de stage